Syndicat Intercommunal de
La Vallée du Haut-Giffre

Procès-Verbal de réunion
Conseil Syndical du 1er octobre 2026

Date de convocation : 23 sept. 2026
Lieu de la réunion : 1 place du Champ de la Poste, 74440 Verchaix.
Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votes exprimés : 7

L'an deux mil vingt-six, le jeudi premier octobre, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire.
Délégués présents : BAQUET Loris, BERRA Jean-Max, DENARIE Maëva, GURLIE Jean-Marie, LEGER Christophe, MOCCAND-JACQUET Emmanuel, ROUILLER-MARTIN Pascal.
Pouvoirs : /
Secrétaire : DENARIE Maëva

1. NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame DENARIE Maëva est nommée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DE CONSEIL DU 17 SEPTEMBRE 2026

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu, qui concerne la réunion du 17 septembre 2026.
Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2026 est approuvé.

3. EMBAUCHE D'UN SAISONNIER SUPPLEMENTAIRE POUR L'HIVER 2026/2027

Monsieur le Président expose à l'assemblée l'organigramme du personnel du SIVHG. La présentation fait apparaitre l'effectif saisonnier de l'hiver dernier, à savoir 7 agents : 2 agents d'accueil, 2 dameurs et 3 pisteurs.
Le Président propose de prévoir l'embauche d'un renfort pisteur supplémentaire par rapport à l'hiver dernier, afin de pallier aux manques qui ont été mis en évidence lors de la séance du 17 septembre, dans les plannings, notamment en cas d'ouverture du site du Fer à Cheval et/ou de la vallée, mais aussi pour répondre aux besoins ponctuels hors planning.
Cette embauche supplémentaire aurait bien sur un impact sur le budget. Il a été évalué à 11360€ pour un contrat allant de mi-décembre à fin mars.
Le Président précise que le poste de renfort pisteur existe au tableau des emplois non permanents, mais qu'il était resté vacant.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***Valide la proposition du Président, pour l'embauche d'un renfort pisteur***
- ***Autorise le Président à signer tout document relatif à cet effet***
- ***S'engage à prévoir les crédits nécessaires au budget 2027***

4. VALIDATION D'UN NOUVEAU CONTRAT PHOTOCOPIEUR

Monsieur le Président informe l'assemblée que le SIVHG a reçu une proposition de changement de matériel, par la société Rex Rotary, qui est son fournisseur actuel.
Il présente à l'assemblée la situation actuelle et les 2 propositions du fournisseur :

R. H. P

	Situation actuelle Copieur MPC Reconditionné 1600 NB + 940 coul	**Proposition 1** Copieur IMC Neuf 1600 NB+1300 coul	**Proposition 2** Copieur IMC reconditionné 1600 NB + 1000 coul
Loyer trimestriel	399,04€ HT	440€ HT	325€ HT
Dépassement copies	51,04€ HT	0	0 à 26€ HT
Total trimestriel	450,04€ HT	440 € HT	325 à 351€ HT

Le Président propose de valider la proposition n°2 ci-dessus exposée, pour une location trimestrielle à 325€ HT

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ***Valide la proposition n°2, pour un copieur IMC reconditionné, pour un forfait de 1600 copies Noir et blanc + 1000 copies couleur, pour une location trimestrielle de 325€ HT***
- ***Autorise le Président à signer tout document relatif à cet effet.***

5. LES HIVERNALES DU HAUT-GIFFRE

Le Président expose à l'assemblée la volonté des offices du tourisme du territoire d'une nouvelle organisation des Hivernales du Haut-Giffre qui auront lieu le week-end du 23-24 janvier 2027.
Les co-organisateurs de la manifestation souhaitent que les Hivernales soient proposées sur deux sites distincts, Joux-Plane pour les activités liées à la neige et un site de vallée pour les activités « hors neige » en lien avec les activités nordiques.
Le responsable du service rappelle que les Hivernales du Haut-Giffre sont organisées depuis plusieurs années sur le site du Fer-à-Cheval, lieu emblématique et vitrine de l'évènement, et depuis trois ans sur deux jours consécutifs.
La présentation met en avant :

- La modification du climat qui engendre une baisse de la qualité de l'enneigement, voir un enneigement insuffisant en fond de vallée pour conserver les activités neige.
- La charge de travail et la charge financière supplémentaire lié au manque de neige depuis trois saisons
- Le courrier du directeur d'Haut-Giffre Tourisme souhaitant voir l'organisation des Hivernales évoluer à l'horizon 2030 avec un jalon en 2027.
- Une proposition stratégique avec :
 - 2027, Une organisation sur deux sites de référence du domaine nordique du Haut-Giffre, Joux-Plane pour les activités neige et le cirque du Fer-à-Cheval pour les activités « hors-neige »
 - 2030, une feuille de route progressive sur 3 ans pour moderniser le format des Hivernales

Après échange, en prenant en compte la volonté des offices du tourisme ainsi que le besoin de garantir à la commune de Sixt-Fer-à-Cheval une manifestation nordique porteuse sur sa commune, **l'assemblée est favorable à :**

- 2027, Une organisation sur deux sites de référence du domaine nordique du Haut-Giffre, Joux-Plane pour les activités neige et le cirque du Fer-à-Cheval pour les activités « hors-neige »
- Pour les saisons futures, une rotation des Hivernales du Haut-Giffre sur les secteurs de fond de vallée : Fer-à-Cheval, plaine de Morillon-Lac Bleu, Lacs aux Dames-Samoëns avec une pérennisation du site de Joux-Plane pour les activités neige.

R. M. P

6. PLAN NORDIQUE

Le Président fait suite à la réunion qui s'est tenue avec les Maires en date du 31 aout 2026, pour clarifier les orientations du plan nordique du Haut-Giffre et faire un point sur les engagements financiers de chaque commune.
Il propose à l'assemblée de donner son avis sur les priorités des projets :

1/ Redimensionnement du chalet de Joux Plane
Pour le Président, l'amélioration et l'agrandissement du chalet d'accueil est la priorité n°1 du SIVHG. Il propose que le syndicat démarche dès que possible des cabinets d'architecte pour avoir des devis d'étude pour un projet d'agrandissement/réaménagement du chalet actuel, dans le but d'améliorer la zone de location de matériel, les toilettes publics et d'avoir une salle de pause pour les agents. L'étude serait alors proposée dans les investissements au budget primitif 2027.

2/ Requalification du parking de Joux Plane
Le Président propose à l'assemblée que ce point soit traité par la commune de Samoëns (le Maire en ayant fait la proposition lors de la réunion du 31 aout).
Jean-Marie Gurlie précise que le dossier est bien en cours de traitement par la commune.

3/ Etude de réhabilitation de la salle hors-sac du Fer à Cheval
Compte-tenu des projets en cours, par la commune de Sixt, concernant la mise aux normes du chalet d'accueil dit « de la Réserve », de l'étude en cours concernant les toilettes publics et la salle hors sac, le Président propose de laisser la commune avancer sur le sujet et garder le projet en attente au niveau du plan nordique.

4/ Etude de faisabilité d'implantation de paravalanches à Joux Plane
D'une part, Monsieur le Président pense que pour ce point des paravalanches, il est nécessaire de prendre le temps de la réflexion, tant au niveau écologique que financier : Il rappelle le coût élevé de ce type d'installation, l'incertitude des subventions, et l'incertitude quant-au nombre d'années d'enneigement à 1600m d'altitude.
D'autre part, Monsieur Christophe Léger informe l'assemblée qu'il a proposé au Maire de Verchaix que le financement de l'étude soit pris en charge par la commune de Verchaix. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.
En conséquence, le Président propose d'attendre le retour de la commune de Verchaix concernant sa prise en charge de l'étude de faisabilité d'implantation.

Les membres du Conseil sont favorables aux propositions du Présidents ci-dessus énoncées.

7. CHIENS DE TRAINEAU

Comme convenu lors de la précédente réunion, les 2 mushers proposant des activités avec les chiens de traîneau, ont été rencontrés la semaine dernière, en présence de Pascal Rouiller-Martin, Maëva Dénarié, Jean-Marie Gurlie et Aurélien Mahaut.
Maéva Dénarié rapporte la rencontre aux membres du Conseil syndical à l'aide d'une présentation power-point visant à montrer que les deux structures sont complémentaires.
Les points clés de la présentation mettent en avant la volonté des deux mushers de s'adapter au domaine nordique et de limiter au maximum les contraintes pour le SIVHG. Il est présenté les périodes de travail, amplitudes horaires, secteurs géographiques précis, dimensionnement des meutes et de l'activité, philosophie des prestataires et moyens mis en œuvre.
A la fin de la présentation et après échange, **les membres du conseil sont favorables pour organiser les activités chiens de traîneau de la manière suivante :**

- **Pour Yume** : Accès au site de Joux-Plane en fin d'après-midi pour un départ du traîneau à la fermeture de la piste de la Bourgeoise et en accord avec le service des pistes. En cas d'incapacité à exercer sur le site de Joux-Plane pour raisons météorologique, l'activité peut être organisée dans les mêmes conditions sur le secteur du Fer-à-Cheval.
- **Pour Terres Nordiques** : Création d'un parcours baptême chiens de traîneau sur le secteur géographique de la Boucherie, au pied du col de Joux-Plane, en dehors des pistes aménagées pour

R - M - P

les activités de ski de fond, de raquettes et de randonnées pédestres, mais rattaché au domaine nordique pour l'entretien, le damage et la sécurité de l'activité. En cas de neige en vallée, le SIVHG souhaite que l'activité puisse se dérouler également dans la plaine de Vallon ou au cirque du Fer-à-Cheval.

Les membres de l'assemblée souhaitent que les activités chiens de traîneau soient encadrées par une convention annuelle sans reconduction tacite.

Les prestations des mushers, apportant une charge de travail supplémentaire au service, pourront être soumise à une contribution financière à évaluer avec les prestataires concernés.

Enfin, pour que les activités chiens de traîneau puissent être accueillies par le domaine nordique, l'assemblée pose les conditions suivantes :

- Les prestataires doivent obtenir les autorisations des communes concernées pour exercer leur activité
- Les prestataires doivent se mettre en relation avec le service espace naturel de la CCMG pour connaître les recommandations liées à l'environnement spécifique des sites utilisés en milieu enneigé.
- Les prestataires sont encouragés à participer aux Hivernales du Haut-Giffre pour la promotion des activités nordiques sans contributions financières.
- Les prestataires seront tenus de conserver leur site propre, sans déjections canines et devront s'engager à tenir opérationnels filets et balisage de sécurité de leur activité.

8. QUESTIONS DIVERSES

- **ACTIVITES HORS NEIGE**

Christophe Léger propose aux délégués de Morillon de réfléchir à des propositions d'activités hivernales « hors neige » pour le secteur de la plaine de Morillon.

Loris Bacquet est d'accord et envisage de faire le nécessaire pour avoir des idées, en mobilisant des personnes/ ou en créant une commission.

Maéva Dénarié, d'accord également, propose de se rapprocher de Samoëns pour avoir également une vision intercommunale, reliant les 2 lacs/ les 2 bases de loisirs.

La séance est levée à 19h45

La secrétaire,
Maéva Dénarié

Le Président,
ROUILLER-MARTIN Pascal